

# Bulletin trimestriel PAYSAN DU SAHEL



[www.afriqueverte.org](http://www.afriqueverte.org)



Les Sahéliens peuvent nourrir le Sahel

**AMASSA / Afrique Verte Mali**  
**(Association Malienne pour la Sécurité et la Souveraineté Alimentaires)**  
**Numéro : 16** **juillet – août – septembre 2007**

## Editorial

L'actualité de ces derniers temps au Mali, aura été marquée certes par le remaniement ministériel, mais aussi par la question des accords de partenariat économique connus sous le nom de APE UE-ACP. En effet, le Gouvernement Malien s'apprête à signer les dits accords avant le 31 décembre 2007.

La délégation de l'UE a organisé une conférence de presse pour donner sa vision de ces accords. Pour elle, l'objectif est d'aider les pays de la région ouest-africaine à se développer grâce aux vertus du commerce et de favoriser l'intégration de leur économie pour leur permettre de développer les échanges commerciaux inter-Etats.

Tout au contraire, la société civile malienne à la CAD (Coalition des Alternatives Africaines Dette et Développement), la FSD, la CSTM (Confédération Syndicale des Travailleurs du Mali), l'AOPP (Association des Organisations Professionnelles Paysannes) et bien d'autres de la sous-région pensent autrement. A travers points de presse, marche de protestation, elle a fait sa mise en garde. En effet, selon la société civile, toutes les études ont montré, quelques soient les zones géographiques concernées, que ces accords de libre-échange sont

dangereux parce qu'ils entraîneront la fragilisation des budgets des pays par une perte de recettes fiscales, la fragilisation de l'appareil de production avec l'ouverture des marchés à la concurrence des entreprises européennes. Par ailleurs une étude au niveau de la Douane Malienne montre qu'avec la signature des APE, le Mali perdra 18 milliards de recettes par an. Ainsi les organisateurs de ces différentes manifestations voudraient bien sensibiliser l'opinion sur les dangers de cette nouvelle entente entre l'Union Européenne et les pays ACP.

Au regard de ces différentes opinions, nous estimons avec les acteurs de la société civile qu'une large diffusion de l'Accord de Cotonou et de son volet commercial est tout à fait nécessaire. Car comme le reconnaissent les responsables de la délégation de l'UE, les accords se présentent comme un instrument très compliqué difficilement saisissable pour un néophyte, surtout que les outils concernés sont les produits commerciaux qui ont trait à la vie des hommes. Dans nos prochaines parutions, nous espérons contribuer à cet exercice en donnant des avis de personnes plus avisées sur la question et si possible des producteurs.

### La Rédaction.

#### Dans ce numéro :

Editorial .....	1
Actualités – Vie du terrain.....	2
Brèves.....	4
Affaires - Opportunités d'affaires – Echanges de technologies.....	5

#### Contactez :

**AMASSA / Afrique Verte Mali**  
BP : E 404 – Rue 232 Porte 754 Hippodrome -  
Bamako  
Tél. : (00223) 221 97 60 – Fax : (0023) 221 34 11  
Email : [afriqueverte@afribone.net.ml](mailto:afriqueverte@afribone.net.ml)  
Site : [www.afriqueverte.org](http://www.afriqueverte.org)

## ACTUALITES - VIE DU TERRAIN

### • Hivernage 2007 et les perspectives alimentaires

Au Sahel, l'hivernage est non seulement attendu avec une attention particulière mais aussi source d'espoir. Pour la simple raison que les pluies ont toujours un caractère aléatoire et que les activités agricoles et d'élevage, la production et l'alimentation des populations en sont fortement tributaires.

Le Mali compte 12.200.000 habitants. Leurs besoins alimentaires en céréales, sur la base de la norme de 214 kg par personne et par an, sont estimés à 2.609.944 tonnes de vivres, si on en croit les projections des services de la statistique du Ministère de l'Agriculture. Dans le plan de campagne du département qui couvre l'ensemble des activités de développement agricole, des structures et des acteurs du secteur, l'objectif de production des céréales d'hivernage est estimé (après toutes les pertes post récolte) à 3.291.563 t dont 78.660 t au compte de la contre-saison et 15.468 t pour la décrue. En rappel, l'objectif de la campagne est de cultiver 4.675.305 ha. Le bilan céréalier établi à partir des productions attendues rapportées aux besoins de consommation au titre de l'année 2008 dégage un excédent céréalier prévisionnel de 681.619 t. Ce bilan ne prend pas en compte les stocks et les intentions d'importation.

Après un démarrage difficile en raison de la pluviométrie déficitaire, la campagne agricole s'est définitivement installée depuis la mi-juillet. Le cumul des pluies recueillies entre le 1er mai et la fin du mois de septembre est normal à excédentaire sauf à Bourem et Goundam. Ces pluies couvrent largement les besoins des cultures, elles les dépassent même en plusieurs localités des zones agricoles. Avec le démarrage difficile de la campagne, les semis se sont poursuivis plus tard que la normale. Ainsi, la réalisation pour les principales cultures est, au 10 septembre, de 90% pour le mil, 85,5% pour le sorgho, 81% pour le maïs, 81% pour le riz irrigué, le coton 63%, le voandzou 100%, l'arachide 96%, le sésame 107%, le fonio 105% et le niébé 92%. Au regard de ces chiffres, on s'aperçoit que rares sont les cultures qui ont atteint les objectifs de campagne. Toutefois, selon les mêmes sources, les mils/sorghos enregistrent une augmentation de 22% par rapport à 2006 en raison de la reconversion des superficies préalablement prévues pour le coton. Le maïs a, par contre, subi une légère diminution d'environ 1,5%. A la date du 31 août 2007, 306.587 ha ont été réalisés en coton contre 485.600 ha prévus soit 63% de réalisation contre 90% l'an passé. Selon les spécialistes, il faut s'attendre à des baisses de rendements : chaque retard de 10

jours dans le déroulement de la campagne correspond à environ 15% de baisse de rendement. Par ailleurs, les semis tardifs (environ 60%) doivent encore bénéficier d'au moins trois grandes pluies (se poursuivent jusqu'en octobre) pour garantir les récoltes.



L'état végétatif des cultures et l'aspect général des champs sont jugés bons dans l'ensemble.

L'hivernage 2007, aura été marqué par les inondations dont les conséquences restent à gérer. Les pluies diluviennes ont occasionné des inondations dans plusieurs localités à travers le pays. Des dégâts souvent importants sont causés par les inondations ; essentiellement la destruction des habitats des familles, la perte de matériels d'équipements, la perte de stocks de vivres, d'animaux, la non praticabilité des routes et ponts, la souillure des puits par les eaux de ruissellement, les pertes de superficies cultivables ou cultivées. Les populations victimes sont localisées à travers les régions de Kayes, Koulikoro, Sikasso, Ségou et Mopti. Déjà un comité interministériel sur les sinistres liés aux inondations s'est réuni en septembre sous la présidence du Premier Ministre. Une évaluation provisoire des conséquences des fortes précipitations fait état de 9 morts, 17 blessés, 41.586 habitants en situation de sinistrés et 4.575 en situation de sans-abri et enfin la superficie des champs inondés a atteint 3.778 ha. Parmi les localités fortement touchées en perte de terres cultivables, il faut noter le cercle de Bandiagara. Face à cette situation, le Gouvernement, les partenaires et des personnes de bonne volonté ont apporté urgemment divers appuis matériels et financiers dont 356 tonnes de céréales distribuées. Toutefois, des programmes de réhabilitation des infrastructures détruites (routes, ponts, etc.) seront indispensables. Et enfin pour rationaliser l'intervention du gouvernement et en augmenter l'efficacité, le PM a décidé la mise en place d'une structure nationale de coordination qui doit trouver ses répondants dans chacune des régions. Des instructions ont été données pour que soit bouclée avec diligence la réflexion sur la création d'une structure pérenne de veille et d'intervention sur les risques et calamités naturels.

## • Une nouvelle ère pour les femmes transformatrices à Kayes



En région de Kayes comme dans beaucoup de localités maliennes, la transformation des céréales locales par les associations est en net progrès. Cette activité

génératrice de revenus donc de promotion socio-économique pour celles qui la mènent, permet aussi de valoriser les céréales locales. Cependant le secteur souffre encore de contraintes, en particulier au niveau des équipements, matériels et outillages usuels dans les différentes unités.

Afin de trouver une solution à ce problème récurrent et d'impulser une nouvelle dynamique en région de Kayes, l'équipe d'Afrique Verte a réalisé un diagnostic qui met en évidence les problèmes d'équipements et de financement. Pour résoudre ces insuffisances en équipements,



les associations ont exprimé le souhait de bénéficier d'un crédit d'investissement. Or, dans l'environnement financier actuel de la région de Kayes, les institutions financières sont souvent réticentes à s'investir dans ce

domaine. C'est pourquoi Afrique Verte a

sollicité une enveloppe financière complémentaire de 20.000 euros (+13 millions de Fcfa) auprès du Conseil Régional Ile de France (CRIDF).

Ce fonds est placé auprès d'une caisse d'épargne de la place notamment le réseau CAMIDE/PASECA, afin de mettre à la disposition des transformatrices un nouveau produit financier destiné à l'investissement. Une convention est signée entre Afrique Verte et la caisse. Ce fonds vient en complément des précédents destinés à la commercialisation des céréales (fonds de roulement) disponibles à CAMIDE/PASECA et dans deux autres caisses. Les modalités de mise en œuvre du nouveau crédit sont entre autre :

- un crédit à moyen terme (2 ans),
- un taux d'intérêt annuel autour de 10%.
- des crédits destinés aux associations prises individuellement.

Et dès cette fin 2007, les crédits sont accessibles.



Mais doré et déjà les gérantes des unités de transformation doivent savoir que le crédit n'est pas la solution miracle mais bien un outil.

## • Démarrage d'un nouveau programme à Mopti

Un nouveau programme vient de démarrer, cofinancé par le Conseil régional du Centre (CR Centre en France), en partenariat avec l'Assemblée Régionale de Mopti. Il s'agit de développer la transformation des produits céréaliers à Mopti.

Ce programme est mis en œuvre par Afrique Verte en partenariat avec Misola. Ainsi Afrique Verte va accompagner une douzaine de groupements féminins intervenant dans la transformation des céréales locales à Sévaré et Mopti. Quant à Misola, elle travaillera sur le développement de la commercialisation des produits des 3 unités de production à savoir Sévaré, Bandiagara et Djenné dans le cadre du volet « farines infantiles enrichies ».

L'objectif global du projet est d'améliorer la sécurité alimentaire en région de Mopti grâce à la disponibilité de produits céréaliers de qualité, à un coût accessible aux populations. Le projet se donne 2 objectifs spécifiques :

- améliorer la disponibilité en produits céréaliers transformés pour les consommateurs des centres urbains (couscous, farines...)
- améliorer la disponibilité en farines enrichies, pour les enfants et les femmes enceintes et allaitantes.

Pour la mise en œuvre du programme chaque ONG a recruté une animatrice.

## BREVES

### ➤ Réunion extraordinaire du CA AMASSA

Dans la dynamique de mise en œuvre du dernier CA et pour mieux préparer la réunion de Niamey de décembre prochain sur la construction de Afrique Verte International, une réunion du CA de AMASSA s'est tenue le vendredi 28 septembre 2007 au siège de l'ONG. L'ensemble des membres du bureau à Bamako y a pris part.

Outre la confirmation des participations du président et du coordinateur, la réunion a permis de désigner Mr Amadou Sylla,

secrétaire à la communication et aux relations extérieures, comme second administrateur à prendre part à la rencontre.

Par ailleurs, la réunion a permis de partager certaines informations relatives à la communication interne, la prochaine journée mondiale de l'alimentation, l'alliance pour la révolution verte en Afrique entre autre sujet et de programmer une nouvelle réunion de préparation pour Niamey 2007.

### ➤ Institutions de la République du Mali

Au terme des élections générales 2007, qui ont vu Amadou Toumani Touré réélu pour un nouveau mandat de 5 ans comme Président de la République et Dioncounda Traoré du

parti ADEMA, Président de l'Assemblée, le nouveau gouvernement est désormais sous la conduite de Modibo Sidibé, sans appartenance politique affichée, comme Premier Ministre.

### En perspective :

- 16 octobre, Journée Mondiale de l'Alimentation : le Mali retenu par la FAO pour abriter les manifestations de l'édition 2007 sur le thème « Droit à l'alimentation ».
- L'Assemblée Régionale de Kayes, en lien avec le SCAC, a mis en place une équipe pluridisciplinaire qui doit travailler pour aboutir à l'organisation d'un forum sur les Investissements en région de Kayes. Dans cette perspective, une équipe de 12 cadres de la région (État et société civile) doit se rendre en France du 14 au 21 Octobre 2007 dont le responsable de zone Afrique Verte : Koman BARRY.
- Voyage d'échanges des UT de Bamako en Guinée : dans le cadre des échanges d'expériences, une délégation des UT de Bamako, effectuera très prochainement un voyage en Guinée auprès de leurs collègues sur la transformation/valorisation/marketing du fonio.
- Mission de la Directrice au Mali : dans le cadre des missions d'appui du siège France aux équipes au Sahel, la Directrice d'Afrique Verte Mme Caroline BAH, effectuera une visite au Mali courant octobre 2007.
- La localité de Sélingué (Mali) va abriter fin novembre – début décembre les évènements sur « l'Alliance pour la révolution verte en Afrique ».
- Voyage du coordinateur en France 23 – 30 novembre (Vienne – Lyon – Boulogne) : sur invitation du CCFD, le coordinateur Mohamed HAÏDARA, effectuera un voyage en France en vue de participer à la Semaine de la Solidarité Internationale (SSI).
- Réunion AVI à Niamey : toujours dans le processus d'autonomisation et de construction de Afrique Verte International (AVI), une rencontre aura lieu à Niamey en décembre prochain du 2 au 9. Outre des administrateurs des associations nationales, cette rencontre verra la participation du siège et des coordinateurs/pays.

### Page noire

Dans la nuit du 21 au 22 août 2007, notre collègue et animateur formateur sur le programme CE/PASA Mali à Gao, Yacouba GNANA, est décédé des suites d'une hémorragie cérébrale. On rappelle que Mr GNANA avait précédemment travaillé dans la zone de Dioïla, comme superviseur sur un programme financé par la SNV de 2002 à 2003.

Toute l'équipe technique de Afrique Verte au Sahel et France, les membres des CA Afrique Verte, AMASSA, APROSSA, AcSSA et l'ensemble du monde agricole malien ont été fortement attristés par la perte de l'un des leurs.

Ensemble, ils présentent les condoléances les plus attristées à sa famille et ses proches. Et prions tous pour le repos de son âme.

Qu'ALLAH le tout PUISSANT lui accorde sa MISERICORDE. AMEN

**AFFAIRES - OPPORTUNITES D'AFFAIRES - ECHANGES DE TECHNOLOGIES**

*Vous voulez aider les femmes à promouvoir le secteur des produits agroalimentaires transformés ?*

*Vous aimez les produits agroalimentaires transformés à base de céréales locales ?*

*Vous voulez en savoir plus sur les qualités organoleptiques, nutritionnelles et diététiques de ces produits ?*

*Vous voulez connaître des adresses intéressantes pour vos besoins d'approvisionnement ?*

*Et pour toute autre information complémentaire,*

*Adressez-vous à :*

*Mme Coulibaly Adama Aïssa Tall*

*Responsable de la promotion des produits transformés – AMASSA / Afrique Verte Mali*

*Tél. : (00223) 221 97 60/ 221 57 79 / 221 57 69 ou Tél./fax : (00223) 221 34 11*

*Mobile : (00223) 620 98 64*

*Email : [afriqueverte@afribone.net.ml](mailto:afriqueverte@afribone.net.ml)*

*Mme Diallo Mariam Traoré*

*Présidente de l'Union des transformatrices du District de Bamako.*

*Mobile : (00223) 644 45 00*

*Email : [mariamkhalf@yahoo.fr](mailto:mariamkhalf@yahoo.fr)*

*Mme Konaré N'Diaye Siby, Présidente de*

*La coordination des transformatrices des produits agroalimentaires en région de Kayes.*

*Tél. : (00223) 253 13 79, Mobile : 672 92 74.*

*Email : [afriquevertetekayes@yahoo.fr](mailto:afriquevertetekayes@yahoo.fr)*

*Mme Diallo Yah Diakité*

*Responsable zone Koutiala*

*Tél. (00223) 264 03 76, Mobile : (00223) 636 96 67*

*Email : [afriquevertetekla@afribone.net.ml](mailto:afriquevertetekla@afribone.net.ml)*

*El Hadj Moussa Traoré, Président de*

*Union des Coopératives de Producteurs et Transformateurs des Céréales et Produits Oléagineux des Régions de Sikasso et Ségou (UCPTC) – Koutiala*

*Mobile : (00223) 606 53 91*

*Mlle Aminata Dramé*

*Animatrice Sévaré*

*Tél. (00223) 242 08 51, Mobile : (00223) 613 07 88*

*Email : [amassasevare@yahoo.fr](mailto:amassasevare@yahoo.fr)*